



Conseil des jeunes citoyens

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE

DU 21 NOVEMBRE 2006

oOo

Etaient présents :

Jean-Yves SENANT, Maire – Claude RENAUD, Maire adjoint chargée de l'enfance, de la famille et de l'enseignement - Anny LEON, Maire adjoint chargée de la culture – Véronique BERGEROL, Maire adjoint chargée de l'environnement et de la santé

Antoine ACHART – Téhani AMANT – Vincent BELLES - Toussaint BONAVITA – Mathilde BONDELU – Elodie BOUDET – Laëtitia BOUVE – Jennifer BUCKLE – Amélie CLAVEAU - Quentin DIXMIER – Alizée FONTAINE – Anastasia FOUGERAY – Matthieu GILLI - Cynthia HEGESIPPE – Marie-Sophie LASNIER-CONFOLANT – Vincent PACCALIN - Raphaëlle PELEGRY – Grégoire PETIT – Manon PICAUD – Clément PITOUX – Nicolas ROUDAUD – Alexandre TOLSON – Vanessa SANON – Jérémy VELARDO – Yasmine ZARAIDI, conseillers jeunes.

Etaient invités :

Nilda ZERAH, Maire adjoint chargée du personnel - Jean-Pierre LAUNAY, Maire adjoint chargé des transports et de la circulation

Etaient excusés :

Pascal COLIN, Maire adjoint chargé de la solidarité, de l'insertion et de la prévention - Etienne CHARRIEAU, Conseiller municipal délégué à la jeunesse

Stéphanie FARDELLI, conseillère jeune.

Etaient absents :

Christopher BERTHAUD, Rémi WINDECK, conseillers jeunes.

Secrétaire de séance : Clément PITOUX

Ouverture de la séance à 19 heures

Monsieur SÉNANT ouvre cette première séance en félicitant les nouveaux élus. Ce conseil est le quatrième Conseil des Jeunes Citoyens. En effet, le premier conseil a été créé en 2003 partant du souhait de l'équipe municipale de donner la parole aux jeunes Antoniens et de leur proposer une approche citoyenne de la vie locale. D'autre part, la hausse de l'abstention à plusieurs élections conduit à penser qu'il est nécessaire de redonner le goût de la participation aux jeunes. Monsieur SENANT précise que le bilan des précédents conseillers est très positif. Ainsi, leur assiduité a été meilleure que celle du conseil régional des jeunes. Il souhaite la même efficacité aux nouveaux élus.

1 - COMPTE RENDU DU WEEK-END CITOYEN DES 11 ET 12 NOVEMBRE

Rapporteur : Mme Claude RENAUD

Les élèves des trois lycées Théodore Monod, Descartes et Sainte Marie ont élu pour la quatrième année consécutive leurs représentants au Conseil des Jeunes Citoyens. Sur les 28 élus (15 filles et 13 garçons), 22 ont répondu présents au week-end citoyen organisé au Relais International de la Jeunesse à Poissy comme l'an dernier. Ce week-end avait pour objectif de permettre à chacun de se connaître, d'apprendre à travailler ensemble et favoriser la cohésion du groupe ainsi constitué.

Les 22 élus se sont donc retrouvés à 8 heures devant l'hôtel de ville pour partir en car vers le RIJ de Poissy situé en bordure de Seine, sur l'île de Migneaux. Vers 10 heures, après la présentation du planning du week-end par Sophie DEVEDJIAN, et un petit déjeuner fort apprécié ; les jeunes conseillers ont testé divers exercices de théâtre proposés par Jean-Luc RIVIERE, comédien et formateur de l'association Art Symbiose.

Ces jeux ont permis à chacun de faire connaissance avec l'ensemble des membres du conseil et de constater la diversité des personnalités et des parcours de chacun. Jean-Luc Rivière a mis les conseillers jeunes et l'équipe d'encadrement en scène, pour près de trois heures d'exercices de théâtre (le « hold on », les tableaux vivants, regarder avec le nez...) qui

ont suscité une participation active et donné lieu à de nombreux fous rires, et qui ont permis aussi de mettre l'accent sur la nécessité de savoir **écouter** les autres pour faire avancer les projets.

Après le déjeuner, Aziz et Aboubakar, animateurs sportifs du service Actions de proximité, ont pris la relève pour l'organisation d'un tournoi d'ultimate et de flag afin de renforcer l'esprit d'équipe des nouveaux membres. Cependant, les animateurs ont dû reprendre le comportement de certains conseillers, plus enclins à la compétition qu'au plaisir de participer...

Samantha HADDAD, Lisette KONATE et Bakary DOUCOURE, anciens conseillers CJC élus entre 2003 et 2005, nous ont fait le plaisir de venir présenter, aux nouveaux conseillers, une rétrospective des trois précédents Conseil des Jeunes. Pendant une heure et demie, ils ont présenté les différents projets menés à terme au cours de ces trois mandatures ainsi que les écueils à éviter pour la réussite des actions.

Le dîner fut l'occasion pour les jeunes de rencontrer une partie des élus du Conseil municipal : M. le Maire : Jean-Yves SENANT, Nilda ZERAH, Claude RENAUD, Anny LEON, Betty PERCHAI, Pascal COLIN et Etienne CHARRIEAU, avaient fait le déplacement pour passer le début de soirée avec eux ainsi que Monsieur FAIVRE, Directeur de l'Institution Sainte Marie, Monsieur BERGERON, Conseiller Principal d'Education du lycée Descartes, et Monsieur BENSOLTANE, Proviseur Adjoint du lycée Théodore Monod.

Cette première journée s'est terminée en musique avec une soirée dansante.

Dimanche, après le petit déjeuner, Etienne CHARRIEAU, conseiller municipal délégué à la Jeunesse, a présenté aux nouveaux élus le fonctionnement de la mairie d'Antony, les

domaines de compétences de la commune ainsi que quelques notions budgétaires relatives au budget de la ville.

Véronique BERGEROL, Maire adjoint chargé de la Santé et de l'Environnement, nous a ensuite rejoint pour déterminer les domaines vers lesquels le CJC souhaitait orienter ses réflexions. Trois axes généraux se sont rapidement dessinés et les conseillers jeunes se sont mis d'accord pour travailler à nouveau autour de trois commissions : Solidarité, Loisirs et Animations.

Cette matinée a également permis à l'équipe encadrante de s'apercevoir que le cru CJC 2006-2007 est champion toute catégorie dans le domaine de la « micro sieste »...

L'après-midi, les conseillers jeunes ont travaillé en groupe sur les trois thématiques choisies, afin de proposer des axes généraux qui pourraient être étudiés dans chaque commission.

Monsieur le Maire demande aux conseillers jeunes si l'un d'entre eux veut ajouter un commentaire sur le week-end. L'unanimité moins 4 abstentions (conseillers absents au week-end) est acquise sur ce compte-rendu.

2 – PRESENTATION DE LA COMMISSION « ANIMATIONS ET CULTURE »

Rapporteur : M. Alexandre TOLSON

Lors du « week-end citoyen » au Relais International de la Jeunesse des 11 et 12 novembre 2006, il a été proposé de créer la commission « Animations & Culture ».

Des propositions d'actions ont été avancées pour servir de base aux premiers travaux de la Commission :

- Organisation de concerts de musique en plein air
- Actions qui permettent de découvrir différents styles musicaux

- Organisation d'une soirée (payante) avec en vedette un chanteur connu et en 1^{ère} partie un chanteur débutant
- Démonstration de Hip Hop avec des danseurs mondialement connus
- Expositions littéraires où des écrivains viennent parler de leurs livres
- Organisation de débats politiques afin de contrer les préjugés, exemple de débat : « Etre jeune à Antony »
- Bibliothèque de rue
- Communiquer autour du théâtre de rue afin de le faire davantage connaître
- Une commémoration de la fin de l'esclavage (comme cela a été fait pour le génocide juif),
- Cycles de conférences (littéraires, philosophiques, etc....)
- Une journée ou une soirée sur les différentes cultures. Il serait intéressant de prendre contact avec les associations existantes sur Antony et de ne pas se cantonner aux cultures majoritaires
- Organisation de matchs d'improvisation
- Echanges avec d'autres conseils des jeunes (exemple : Châtenay ou une ville européenne)
- Journée d'unification des quartiers, les soutenir
- Fête de fin d'année (soirée dansante) réunissant les trois lycées
- Visites de musées, d'institutions politiques, programmées sur toute l'année et pour tous les jeunes antoniens

De plus, au-delà de toutes ces idées, la commission souhaite travailler sur l'amélioration de la fête de la musique et sur le projet « Maison des Jeunes ».

Raphaëlle PELEGRY attire l'attention des jeunes conseillers sur le fait qu'il y a beaucoup d'idées et qu'un choix devra être fait étant donné que la construction d'une action demande des mois de préparation.

Anny LEON précise que la Bibliothèque de Rue existe sur Antony, dans le quartier du Noyer Doré. Il serait intéressant que le CJC prenne contact avec le service de Mme MARIANI qui gère cette activité.

La création de la Commission « Animations & Culture » est approuvée à l'unanimité.

3 – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION « ANIMATIONS ET CULTURE »

Rapporteur : M. Vincent PACCALIN

A la suite de la création de la Commission « Animations & Culture » par le Conseil des Jeunes Citoyens de ce jour,

Il est demandé au Conseil des Jeunes Citoyens de bien vouloir désigner en son sein comme membres de cette Commission :

Amélie CLAVEAU - Vincent PACCALIN – Grégoire PETIT – Vanessa SANON

Alexandre TOLSON - Jérémy VELARDO – Yasmine ZARAIDI, ainsi que
Téhani AMANT – Elodie BOUDET – Laëtitia BOUVE qui se sont portées volontaires lors de
cette séance

La désignation des membres de la Commission « Animations et Culture » est approuvée à l'unanimité.

4 – PRESENTATION DE LA COMMISSION « LOISIRS ET SPORTS »

Rapporteur : M. Antoine ACHART

Lors du « week-end citoyen » au Relais International de la Jeunesse des 11 et 12 novembre 2006, il a été proposé de créer la commission « Loisirs & Sports ».

La première réunion des membres de cette commission a eu lieu à la fin du week-end citoyen. Les jeunes conseillers ont débattu des projets qu'ils souhaitent mener à bien :

- 24 h pour le Téléthon

Il s'agit de créer un événement sportif dans la Ville (Lionel Terray, Stade Georges Suant, Gymnase,...) pendant 24 h pour le Téléthon.

Les Antoniens de tous âges seraient invités à y participer et plusieurs sports leur seraient proposés soit simultanément, soit successivement (foot en salle, basket, hand, badminton, natation, tennis....). Des « tirelires » seraient mises à disposition pour qu'ils puissent apporter leur participation financière.

Bien évidemment, ce ne serait pas possible de le faire en 2006, mais il faudrait préparer le Téléthon 2007 dès maintenant avec les responsables des services municipaux concernés (Olivier DUGENET pour l'animation, Sylvain JACOB pour les sports, Sophie DEVEDJIAN pour la communication).

- Une course d'orientation dans Antony

L'idée retenue est de faire mieux connaître les différents lieux de la ville sous forme de rallye pédestre ou à vélo : cette course serait ouverte à tous (individus et familles) dans l'esprit du Raid Aventures. Il existe déjà un Rallye sur Antony mais il n'est pas très connu et concerne peu de personnes.

- La poursuite de l'Open des Lycées

Faut-il le faire sur deux journées comme l'année dernière ?

Les anciens pensant que cela crée une dynamique.

Faut-il 4 sports ? Lesquels ? (foot, hand, basket, volley, course de relais ?)

Comment susciter l'inscription des équipes ? Il est suggéré de prendre contact rapidement avec les Associations sportives des trois lycées et de rencontrer les professeurs d'EPS pour leur annoncer la manifestation et leur demander de relayer l'information.

Il faudrait poursuivre la recherche de sponsors pour avoir des récompenses motivantes pour les lauréats. Il est urgent que la Commission puisse rencontrer Sylvain JACOB, responsable du Service des Sports, pour étudier la poursuite de cet Open des Lycées.

- La reconduction de la Journée Vélo

Malgré l'échec de l'année dernière dû à la pluie, la Commission souhaite vivement poursuivre la Journée Vélo qui sensibilise les Antoniens à l'usage du vélo. Le dimanche semble la meilleure journée. Il faudrait étendre la distribution de tracts au marché au dimanche précédent. Il est proposé d'organiser 3 « boucles », à l'image du semi-marathon. Enfin le choix du dimanche est urgent pour éviter les vacances et les dates des élections.

Il est urgent que la Commission puisse rencontrer Olivier DUGENET, responsable du Service Animations, pour étudier la reconduction de cette journée.

- Un tournoi de tennis en direction des amateurs

Les tournois organisés le sont par les clubs et il serait intéressant de créer un tournoi ouvert à tous au stade Georges Suant. Des contacts pourraient être pris avec le Président du Club pour organiser ce tournoi avec lui dans un esprit « Portes ouvertes ».

- La Maison des Jeunes

Ce projet tient toujours à cœur aux jeunes conseillers.

Ils pensent qu'il faut mieux le définir : lieu de rencontre et de détente avec babyfoot, ordinateurs, distributeur de boissons ? Salle d'études après la classe ? Salle de musique et studio d'enregistrement ?

Certains jeunes conseillers avancent l'idée de créer cette maison des jeunes autour du Bureau Information Jeunesse, qui n'est pas assez connu des jeunes, et du Service Actions de proximité, ce qui ferait un accueil permanent.

Il reste à trouver les locaux : le centre ville est souhaité, car facile d'accès à tous.

La création de la Commission « Loisirs et Sports » est approuvée à l'unanimité.

5 – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION « LOISIRS ET SPORTS »

Rapporteur : M. Matthieu GILLI

A la suite de la création de la Commission « Loisirs & Sports » par le Conseil des Jeunes Citoyens de ce jour, il est demandé au Conseil des Jeunes Citoyens de bien vouloir désigner en son sein comme membres de cette Commission :

Antoine ACHART - Vincent BELLES – Mathilde BONDELU - Alizée FONTAINE -
Matthieu GILLI - Manon PICAUD – Clément PITOUX – Nicolas ROUDAUD

Nous précisons pour les autres membres du conseil que dans cette commission il y a quatre représentants du lycée Descartes, deux de Sainte Marie et deux du lycée Théodore Monod. Les places restantes peuvent donc être attribuées à un représentant du lycée Théodore Monod et un représentant de l'Institution Sainte Marie.

La désignation des membres de la Commission « Loisirs et Sports » est approuvée à l'unanimité.

6 – PRESENTATION DE LA COMMISSION « SOLIDARITE ET ENVIRONNEMENT »

Rapporteur : Melle Jennifer BUCKLE

Les membres de la commission Jeunesse « Solidarité » ont souhaité rebaptiser cette commission «Solidarité et Environnement ».

Nous souhaitons travailler dans nos prochains groupes de travail sur les propositions suivantes :

- Une journée consacrée au handicap dans sa globalité pour changer le regard des antoniens sur le monde du handicap. Le principe de la journée Handic'art serait conservé, à savoir une exposition d'œuvres réalisées par des artistes handicapés ; des stands pour valoriser l'action des associations oeuvrant pour cette cause ; un ou des parcours pour visualiser les obstacles que les personnes handicapées rencontrent au quotidien (parcours en fauteuil roulant, ou avec des lunettes spéciales pour observer les difficultés des handicapés visuels....)
- Nous voulons aider les personnes âgées, mais nous ne savons pas encore comment et quand ; l'objectif principal étant de leur apporter de la compagnie.
- Nous souhaitons sensibiliser tous les publics à la protection de la planète et principalement au réchauffement climatique. Etant donné que le service municipal « Animation » reprend l'organisation de la journée vélo, nous nous proposons d'organiser simultanément différentes animations permettant de sensibiliser le public aux énergies renouvelables, aux gestes quotidiens à effectuer pour économiser l'eau, l'énergie.... Un pique-nique géant serait proposé afin de recueillir des fonds que le CJC reverserait ensuite à une association oeuvrant pour l'environnement. Sur la même thématique, nous souhaitons replanter des arbustes.

- Une ancienne conseillère désire reprendre une réflexion qui n'avait pas été menée à terme par le 2^{ème} CJC, l'aide aux jeunes filles mères (travail sur la prévention, et sur la poursuite de leurs études). A ce sujet, nous pourrions rencontrer le planning familial et le foyer le Bief sur Antony.
- Nous désirons sensibiliser les antoniens à la prévention du Sida.
- Nous souhaitons réfléchir sur un engagement possible du Conseil des Jeunes sur le Téléthon 2007.

La création de la Commission « Solidarité et Environnement » est approuvée à l'unanimité.

7- DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION « SOLIDARITE ET ENVIRONNEMENT »

Rapporteur : Melle Marie-Sophie LASNIER-CONFOLANT

A la suite de la création de la Commission « Solidarité et Environnement » par le Conseil des Jeunes Citoyens de ce jour, il est demandé au Conseil des Jeunes Citoyens de bien vouloir désigner en son sein comme membres de cette Commission :

Toussaint BONAVIDA – Jennifer BUCKLE - Quentin DIXMIER

Stéphanie FARDELLI - Cynthia HEGESIPPE - Marie-Sophie LASNIER – CONFOLANT

Raphaëlle PELEGRY, ainsi qu'Anastasia FOUGERAY qui s'est portée volontaire lors de

cette séance

La désignation des membres de la Commission « Solidarité et Environnement » est approuvée à l'unanimité.

8 – DESIGNATION DES CHARGES DE COMMUNICATION

Rapporteur : M. Grégoire PETIT

Voici les volontaires qui se sont proposés pour être les chargés de communication du CJC :

Toussaint BONAVIDA – Quentin DIXMIER - Vincent PACCALIN – Grégoire PETIT

Ainsi qu’Elodie BOUDET et Nicolas ROUDAUD (volontaires ce jour)

La désignation des membres de ce groupe de travail « Communication » est approuvée à l’unanimité.

9 - ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

Rapporteur : M. LE MAIRE

Après son élection au sein des trois lycées d’Antony : le lycée Descartes, le lycée Théodore Monod et le lycée Sainte-Marie, le Conseil des Jeunes Citoyens est officiellement installé ce mardi 21 novembre sous la présidence du Maire d’Antony.

Le règlement intérieur du Conseil des Jeunes Citoyens est adopté à l’unanimité.

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL DES JEUNES CITOYENS D'ANTONY

TITRE PREMIER

TENUE DES SEANCES DU CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

Article premier - Fonction du Président

Le Maire préside le Conseil des Jeunes Citoyens. En cas d'empêchement, il est suppléé de plein droit par le conseiller municipal délégué à la jeunesse. Le Maire, ou son suppléant, dirige les débats et maintient l'ordre des discussions.

Article 2 - Membres de droit

Le maire adjoint chargé de l'enseignement, le maire adjoint chargé de la prévention, le maire adjoint chargé de l'environnement, le maire adjoint chargé de la culture et le conseiller municipal délégué à la jeunesse sont membres de droit du Conseil des Jeunes Citoyens, avec voix consultative.

Article 3 - Convocations

Le Conseil des Jeunes Citoyens se réunit le mardi dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville ou dans un lieu de la commune choisi par le Maire pour des circonstances particulières.

Le maire peut réunir le Conseil des Jeunes Citoyens chaque fois qu'il le juge utile.

Toute convocation est faite par le Maire ou son représentant, elle est adressée aux membres du Conseil des Jeunes Citoyens par écrit et à leur domicile, accompagnée de l'ordre du jour.

Article 4 - Constatation des présences

La présence des membres aux séances du Conseil est constatée par appel nominal. Après l'appel nominal, le Maire ou son suppléant rend compte au Conseil des membres du Conseil qui sont excusés et/ou qui ont donné leur pouvoir.

Article 5 - Discipline de l'Assemblée

Le silence doit être observé pendant les délibérations. Un membre ne peut prendre la parole qu'après l'avoir obtenue du Maire ou du Président. Les membres du groupe de pilotage participent aux débats sans prendre part aux votes.

Article 6- Vote

Le Conseil des Jeunes Citoyens vote à main levée sur les questions soumises à ses délibérations. Seul le Président et les 30 élus jeunes ont voix délibérante. Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Article 7 - Actions et questions

Le Conseil des Jeunes Citoyens peut soumettre les actions qu'il souhaite voir mettre en place dans tous les domaines relevant de sa compétence. Il peut poser des questions sur tout sujet d'intérêt local.

Avant chaque séance publique du Conseil des Jeunes Citoyens, le Maire doit être informé de l'état des projets du Conseil des Jeunes Citoyens. Par ailleurs, les jeunes dresseront la liste des questions pouvant être posées au Maire sur des affaires intéressant la commune.

Le Maire les portera à l'ordre du jour de la réunion du Conseil et y répondra si possible au cours de la séance.

Article 8 – Absentéisme

L'absence injustifiée à deux séances plénières d'un conseiller jeune pourra être mis à l'ordre du jour du conseil qui pourra alors prononcer la démission d'office de ce dernier.

TITRE DEUX

TENUE DES SEANCES DES COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Article 9 - Commissions

Le Conseil des Jeunes Citoyens a créé trois Commissions permanentes spécialisées. Ces commissions sont chargées d'étudier les projets.

Le Conseil peut instituer des groupes de travail permanents ou temporaires. Tous les membres des commissions sont libres de s'exprimer : l'écoute et le respect des opinions de chacun sont indispensables au bon fonctionnement des commissions.

Le Maire est le Président de droit de toutes les commissions.

Article 10 - Convocation

Les commissions se réunissent à la mairie ou dans une salle de réunion décidée par le Maire sans convocation officielle au moins une fois par mois. Les membres des commissions peuvent se réunir chaque fois qu'ils le jugent utile. Au moins un membre du groupe de pilotage doit être présent.
